

Sélections Investir 10

# Lancement du fonds Investir PEA Palatine

**Innovation** Investir et Palatine A.M. ont uni leurs savoir-faire pour proposer un fonds s'inspirant de nos quatre listes de valeurs favorites Investir 10. Facile d'accès et éligible au PEA, il est commercialisé depuis le 16 mars.

Il y a quatre ans et demi, Investir avait innové en lançant, en collaboration avec Société Générale, le certificat Investir 10 Grandes Valeurs, qui reproduit les performances des titres de notre liste de dix grandes sociétés françaises préférées (aux frais de gestion près, d'un montant de 1,5 % annuel, prélevés chaque jour).

Le succès a été au rendez-vous, mais vous avez été nombreux à nous solliciter pour que nous allions plus loin. Pourquoi se limiter à une seule sélection et ne pas donner accès aux quatre ? Pourquoi ne pas proposer un produit que l'on puisse intégrer dans l'enveloppe fiscale favorable du PEA ?

## UN PARTENAIRE DE RENOM

Après de longs mois de travail, nous apportons une réponse à ces questions, avec la création du fonds Investir PEA Palatine, développé, lui aussi, avec un partenaire de renom, Palatine Asset Management, du groupe BPCE. Le fonds, géré par les experts de cette société de gestion, s'inspirera de nos quatre sélections sans pour autant les répliquer.

Comme l'explique ci-contre Dominique Hartog, président du directoire de Palatine A.M., ce fonds, contrairement aux Investir 10, ne sera pas équilibré et comptera un nombre flexible de valeurs. Il a pour philosophie de permettre aux lecteurs d'Investir qui le souhaitent (aux autres aussi, bien sûr, il n'y a pas d'exclusivité) de détenir un

## Investir PEA Palatine

Code Isin : FR0013284114

<b>Eligible PEA</b> <b>Oui</b>	<b>Type</b> <b>Toutes capitalisations</b>	<b>Durée d'investissement recommandée</b> <b>5 ans</b>	<b>FRAIS DE GESTION ANNUELS</b> <b>1,80 %</b> <small>dont 1,05% pour Investir au titre de l'utilisation de la marque</small>	<b>FRAIS D'ENTRÉE</b> <b>Aucuns</b>	<b>FRAIS DE SORTIE</b> <b>Aucuns</b>	<b>FRAIS DE SUR-PERFORMANCE</b> <b>Aucuns</b>
<b>Prix initial</b> <b>100 €</b>	<b>Indice de référence</b> <b>Cac 40</b> <b>Dividendes réinvestis</b>	<b>Valorisation quotidienne</b> 				

portefeuille reprenant en bonne partie des valeurs favorites de notre rédaction. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, ces listes de valeurs constituent une sorte de boîte à outils qui regroupe dans quatre catégories – grandes valeurs, valeurs de rendement, valeurs moyennes, international – nos quarante (quatre fois dix) actions favorites. Chacun peut y piocher des idées d'investissement ponctuelles pour compléter son portefeuille, suivre une sélection dans son intégralité, deux, trois voire les quatre.

Jusqu'à présent, nos choix ont été nettement favo-

rables, même si nous avons parfois sorti certains titres en moins-value de notre sélection, l'important étant de réagir rapidement, afin qu'une mauvaise initiative ne ternisse pas le score d'ensemble.

## UN PRODUIT SIMPLE ET ACCESSIBLE

Le fonds Investir PEA Palatine s'adresse à ceux qui veulent s'inspirer de l'ensemble de la boîte à outils évoquée ci-dessus. Il s'agit d'un produit simple – ce fonds commun publie une valeur liquidative quotidienne –, accessible – il peut dès à présent être intégré à n'importe quel compte titres et son prix initial

est fixé à 100 € –, fiscalement avantageux – il est éligible au PEA, car il détiendra plus de 75 % d'actions européennes – et doté de frais compétitifs – 1,8 % de frais de gestion annuels sans aucune commission de performance ni droits d'entrée. Bien sûr, comme tout fonds actions, il présente des risques, en particulier de perte en capital. Au titre de l'utilisation de la marque et des données des Investir 10, Investir percevra 1,05 % sur le 1,8 % de frais de gestion. – R. L. B.

Retrouvez ci-dessous le communiqué officiel annonçant le lancement du fonds.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : INVESTIR PEA PALATINE

Investir et Palatine Asset Management ont décidé d'associer conjointement leur marque pour créer un fonds proposant un univers d'investissement recouvrant de manière non exclusive les thématiques des sélections du journal Investir.

Avant chaque publication, le journal Investir transmettra sa composition à la Société de gestion, qui la prendra en compte parmi un ensemble d'autres critères, réalisera ses propres diligences et sa propre sélection de valeurs. L'univers d'investissement de l'OPCVM ne sera pas limité à la composition du portefeuille transmise par le journal Investir.

Le fonds, éligible au PEA, sera investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés de l'Union européenne éligibles au PEA. En outre, le fonds a vocation à être exposé à plus de 90 % aux actions, et surtout aux valeurs françaises.

### LE RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

Comme tout instrument financier investissant majoritairement dans des actions d'entreprises, le fonds pourra exposer l'investisseur à un risque de perte en capital important.

### LES ATOUTS D'UN OPCVM

La création d'un fonds répond à une demande de simplicité. En une seule fois, il est possible de détenir un portefeuille composé en grande partie des valeurs favorites d'Investir. Toutefois vous pouvez toujours acheter directement les actions si vous le souhaitez et réaliser vous-même vos propres arbitrages.

Palatine Asset Management est une société de gestion agréée répondant à toutes les exigences d'Investir. A savoir une expérience de plus de 30 ans en matière de gestion, une équipe reconnue qui gère plus de 4 milliards d'actifs et un adossement à 100 % à la Banque Palatine, qui, elle-même, est contrôlée à 100 % par BPCE, l'un des plus grands réseaux bancaires français qui regroupe les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et Natixis. C'est un gage de sérieux et de solidité.

Il sera possible de souscrire à tout moment des parts du fonds auprès de votre conseiller habituel ou de votre établissement financier. Les ordres de souscription ou de rachat seront centralisés chaque jour jusqu'à 11 h 30 et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du jour de la centralisation. Le règlement sera ensuite effectué en date du jour ouvré suivant.

Le montant à investir dépend de votre situation personnelle et de votre patrimoine.

La valeur liquidative d'origine correspond à une part qui, au jour du lancement du fonds, sera de 100 €. La durée de placement recommandée est d'au moins 5 ans.

### LES FRAIS

La commission annuelle de gestion s'élève à 1,80 % au maximum. Elle est prélevée *pro rata temporis* chaque jour et payée sur la durée de détention, comme pour la plupart des fonds. Il n'existe aucuns frais d'entrée ni de frais de sortie, ni de frais de surperformance.

Sur 1,80 % annuellement perçu par Palatine Asset Management, Investir percevra 1,05 % au titre de l'utilisation de la marque Investir et des données d'Investir 10.

### LA PERFORMANCE DU FONDS

La performance affichée du fonds sera nette de frais de gestion mais tiendra compte des dividendes. Ceux-ci ne seront pas, en effet, distribués mais réinvestis en intégralité dans le fonds.

Il est important de rappeler l'adage boursier : « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. »

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fonds ; il présente un niveau élevé de 6 sur 7, sur l'échelle des risques :

1 2 3 4 5 6 7

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds (l'indice Cac 40 dividendes nets réinvestis) sur une période de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (dont le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPCVM, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPCVM est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le(s) risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini(s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou dans le prospectus.

### LES RISQUES

Ce document à caractère promotionnel est fourni à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas un élément contractuel, une recommandation, une sollicitation, un conseil en investissement ou une invitation d'achat ou de vente, et il ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

**L'acte d'investissement implique des risques.** La valeur de l'OPCVM peut varier à tout moment à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions et des aléas des marchés financiers, et présenter un risque de perte du capital investi.

Par conséquent, Palatine Asset Management recommande à toute personne intéressée par l'OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer qu'elle dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales.

Avant toute décision d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel. Avant d'investir dans un OPCVM, vous devez prendre connaissance de son Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). En complément, le prospectus de l'OPCVM fournit une information détaillée sur l'ensemble des renseignements présentés de façon résumée dans le DICI (gestion mise en œuvre, risques, frais notamment). Ces documents réglementaires sont disponibles auprès de Palatine Asset Management ou sur son site Internet. L'OPCVM présenté est proposé à la commercialisation en France. Il ne peut pas être commercialisé auprès d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine, ou auprès d'un résident américain.